



La Lettre d'Entreprendre Vert *n°1- Juin 2012 Spécial Rio+20*

Edito: Rio+20, une opportunité pour l'économie verte



Frédéric Benhaim
et Andrée
Buchmann
Co-présidents

C'est pendant Rio+20 que nous avons choisi de publier notre première Lettre Entreprendre Vert. Et ce n'est pas un hasard. C'est en invoquant le Sommet de la Terre que nous avons créé cette Association en 2005. Notre objectif ? Accélérer la mise en place d'une nouvelle économie au service de l'homme et de l'environnement en offrant aux entrepreneurs une plate-forme pour se prêter assistance, mutualiser les progrès, se fédérer de mieux coopérer avec les décideurs politiques et l'ensemble des acteurs de la vie publique nationale et territoriale.

L'économie verte sera le sujet majeur de Rio+20. Ce n'est pas un substitut au développement durable, mais la voie économique pour l'atteindre. L'économie verte sera donc équitable ou ne sera pas.

A travers les activités que nous avons menées depuis 2005, nous avons été les premiers témoins du potentiel et de la créativité des entrepreneurs de France et d'ailleurs.

Nouvelles pratiques de conception, nouveaux modèles économiques, consommation collaborative, économie de la fonctionnalité, économie sociale et solidaire... Les pistes ne manquent pas.

Quels que soient les résultats de ce grand rendez-vous, nous sommes plus que jamais décidés à accélérer la transition vers une économie où chaque individu et la planète retrouvent la place qui leur est due.

Entreprendre Vert en quelques mots

L'Association Entreprendre Vert a été créée en 2005 afin de rassembler les entrepreneurs engagés dans la promotion et la mise en œuvre des principes du développement durable tel que défini lors du premier Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Partant du constat que les entrepreneurs ont un rôle essentiel à jouer dans la transformation de notre économie, elle met à disposition des entreprises et personnes membres un réseau et des occasions fréquentes d'échanger et de produire ensemble les solutions, idées et pratiques innovantes pour le XXIème siècle. Elle permet, dans ce même but, de renforcer le dialogue entre ces entrepreneurs, les décideurs politiques et l'ensemble des acteurs de la vie publique et économique.

Membre du Club Rio+20 et du Collectif Rio +20, Entreprendre Vert a contribué à la formulation et à la défense d'objectifs ambitieux pour ce Sommet de la Terre qui soient à la hauteur des enjeux.

PAROLE D'EXPERT



Arnaud Berger, directeur DD du groupe BPCE

Quelle est votre analyse sur les négociations préparatoires à Rio ?

Deux types de travaux sont menés actuellement à Rio. Le premier concerne le mode de fonctionnement des institutions du développement durable. Là-dessus, il y a globalement consensus : tout le monde est d'accord pour les renforcer. Mais c'est sur le deuxième chantier que les divergences émergent, celui des objectifs des Etats et notamment la mobilisation financière à mettre en œuvre pour les atteindre au vu de la faiblesse relative des progrès réalisés depuis vingt ans et le contexte de crise économique actuelle.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Jusqu'à maintenant, le modèle financier principal mis en œuvre dans le processus de Rio est basé sur l'aide directe par les Etats et depuis Johannesburg le Développement des fonds financiers verts confiés aux banques d'affaires, et de marché. Or, ces dernières interviennent sur des projets verts à rentabilité élevée. Or, l'économie verte est un secteur clairement viable économiquement, mais avec un taux de rentabilité plus faible, pour la majorité des Eco filières, que la rentabilité de l'économie classique encore dominante. De fait les outils de financements jusqu'ici travaillés ont une portée limitée pour atteindre les objectifs de Rio. En France, 10 % des éco-entreprises, dénommées alors start-up, ont une croissance répondant aux standards de l'économie classique. 60 % des entreprises de l'économie verte sont viables, mais ont une rentabilité trop faible pour rentrer dans le schéma de financement classique.

Le système de banques coopératives et locales dans lequel nous vivons, ouvre une troisième voie, mieux adaptée aux caractéristiques de l'économie verte. Il soutient les EcoPME à croissance faible par les outils de prêts. Il nécessite par contre des outils d'épargne verte et de garantie pour se renforcer. Cela peut se faire localement par une meilleure coopération avec les collectivités locales, principaux acteurs de la transformation des principes de Rio en politiques concrètes. Elles peuvent trouver dans ces outils des relais concrets de leur politique de développement durable.

Comment sont accueillies vos propositions ?

Ce système de banques coopératives locales existe peu dans les autres pays. Nous l'avons présenté devant les représentants des 24 Etats et villes Brésiliennes en leur expliquant comment elles pourraient répliquer ce modèle. L'accueil fut très bon avec une demande d'action concrète. Est envisagée pour la fin de l'année une réunion sur la France lors du prochain salon Pollutec pour développer ce travail. Face aux limites du système classique international, la solution bancaire coopérative et locale semble réelle. L'économie verte est une économie responsable, et elle doit bénéficier d'outils adaptés.

L'économie verte est une chance

Maître Nicolas Gardères, avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit de l'environnement, vice président d'Entreprendre Vert

L'économie verte est un label œcuménique. Les gouvernements en annoncent l'avènement et les entreprises le revendiquent. Pour autant, cette notion vague est traversée par les lignes de fractures idéologiques du développement durable, entre durabilité faible et durabilité forte.

Rio+20, dont un des thèmes centraux est justement l'économie verte, symbolise bien cette diversité des approches, un flou permettant à peine de masquer la pusillanimité de la plupart des acteurs.

D'un côté, une économie de marché mâtinée de réglementation environnementale et d'évolution lente du comportement des consommateurs, de l'autre un volontarisme politique (fait de politiques fiscale, législative et d'investissement) considérant la transition écologique de l'économie comme un but à la fois réaliste et bénéfique, non seulement pour l'environnement mais aussi sur le plan économique et social.



C'est certainement ici que se situe la différence fondamentale, entre ceux qui considèrent au fond que l'économie verte représente une charge, un coût, une régression économique, un mal nécessaire et ceux qui y voient au contraire une chance, l'opportunité d'une nouvelle prospérité économique.

C'est aussi tout l'écart entre une réflexion conduite sur le court terme et le profit immédiat, la rentabilité instantanée et obligatoire, et une vision plus ample, plus large, qui sans rompre avec la logique du profit, permettrait l'existence d'une économie de marché à la fois mieux encadré et plus authentiquement libérale, sans cartels, ni prix d'entrée, sans cette insécurité juridique, sociale et fiscale qui freine tant aujourd'hui le développement des entreprises, qui ont le courage de choisir les secteurs de l'économie verte.

PAROLE D'EXPERT

Ghislaine Hierso, Présidente d'Orée

Comment analysez-vous les négociations préparatoires ?

Les négociations préparatoires au Sommet de la Terre Rio+20 se sont tenues lors de deux précédentes séquences informelles avec l'objectif de parvenir à un accord sur une plus grande partie du *Draft 0* (avant-projet des négociations prévues lors du Sommet). Au début des négociations, ce sont seulement 21 paragraphes du texte qui avaient été accordés par les Etats contre 400 paragraphes qui n'avaient pu faire l'objet de consensus. A la suite du deuxième cycle de négociation qui s'est tenu du 29 mai au 2 juin, les Etats sont parvenus à un accord sur 20% du texte alors qu'auparavant 6% seulement n'avait créé un consensus. Malgré la lenteur du processus de négociation, nous pensons important de relever les progrès qui ont été accomplis en s'accordant sur un nombre croissant de paragraphes. La troisième et dernière session du Comité préparatoire se tiennent à Rio du 13 au 15 juin, à quelques jours de l'ouverture de la Conférence. Nous espérons que les progrès se poursuivront dans le sens d'un plus grand consensus.



Crédits : © Niels Stoltenborg

Quels résultats en attendez-vous ?

Je serai présente à Rio en compagnie de Sylvie Bénard, présidente d'honneur et directrice Environnement du groupe LVMH, pour représenter Orée. Le réseau Orée sera également présent via un certain nombre de nos adhérents (Alliantis, Biotope, Deyrolle pour l'Avenir, EVEA Tourisme, LVMH, Nomadéis, Veolia Environnement, Yves Rocher, 4D, Comité 21, Green Cross France et Territoires, Institut Veolia, Les Ateliers de la Terre). Nos attentes par rapport à ce qui ressortira de ce Sommet sont fortes : adoption de mesures structurantes et durables sur l'économie verte, les objectifs du développement durable, la gouvernance internationale de l'environnement et la mise en place d'un sérieux processus de suivi. Dans ce cadre, j'avais en janvier dernier participé à l'élaboration du document « [Appel de la société civile en vue de Rio+20](#) » lancé auprès des chefs d'Etat et de gouvernement pour une refonte de la gouvernance mondiale de l'environnement.

Quelles seront les priorités que vous y défendrez ?

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'implication importante de la société civile. Rio+20 est en cela le premier Sommet international permettant de donner la parole à ce type d'acteurs. Orée s'est d'ailleurs investie dès le début dans la préparation de Rio+20 en étant membre du **Comité Rio+20** animé par les Ministères de l'écologie et des affaires étrangères, du **Club France Rio+20** initié par le Comité 21 et du **Collectif Rio+20** animé par 4D. Je ferai par ailleurs partie de la **délégation officielle** française à Rio ainsi que de la délégation du Club France Rio+20. Le Sommet des peuples, porté particulièrement par le Collectif Rio+20 et consacré aux débats de la société civile est un rendez-vous important auquel nous participerons. En accord avec nos [7 priorités](#), nous défendrons la mise en œuvre d'une **prospérité équitable dans la sobriété** qui repose sur un **nouvel écosystème industriel et territorial**, nouveau modèle économique basé sur la sobriété, qui s'attache à la qualité de la production et des services et à la réduction des volumes consommés, de manière à mettre en cohérence **économie et écologie** et à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Liens : pour suivre et comprendre Rio+20.

- [Le site officiel de Rio+20](#)
- [La note de décryptage sur Rio+20](#) par l'Association 4D et l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF)
- [Le site Internet du Club France Rio+20](#)
- [Le Blog du Collectif Rio+20](#)
- [Le site Internet de Orée](#)

Prochains rendez-vous

Petit déjeuner

- 5 juillet « Retour de Rio+20- La mobilisation des acteurs locaux pour le développement durable ».

Invité: **Ronan Dantec**, Sénateur de Loire Atlantique, et porte-parole de l'organisation mondiale des villes, Cités et Gouvernements Locaux Unis. Inscription, Lieu: Le *Gentle gourmet café*, 24 boulevard de la Bastille, 75 012 Paris, à partir de 8h30. Informations et inscription: paul.brunel@entreprenevert.org

Formations :

L'animation économique territoriale, université du CEDIS, avec Frédéric Benhaim et Andrée Buchmann, co-présidents d'Entreprendre Vert, Poitiers, le mercredi 22 Août, de 14h à 17h.

Les prochains Apéros :

2 juillet, Paris : Soirée d'été – retrouvailles conviviales en musique. Inscription : paul.brunel@entreprenevert.org

5 ou 12 septembre : (Paris) : Aviation et développement durable

(Lyon) : L'économie verte en Rhône-Alpes. Acteurs, tendances, opportunités.

D'autres Apéros devraient avoir lieu prochainement à Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

Soutien aux Start-up/ PME :

Entreprendre Vert propose une offre « activation » aux entreprises en démarrage: accompagnement personnalisé, mise en relation etc. Pour en savoir plus ou pour nous rejoindre, rendez vous notre site internet.

Bulletin d'adhésion

Les membres de l'Association peuvent être des personnes physiques ou morales.

Adhésion annuelle individuelle : 50 € (Etudiants, faibles revenus : 20 €).

Adhésion « activation entrepreneur»: 100 € (offre d'accompagnement individuel- voire site internet)

Adhésion annuelle entreprises jusqu'à 10 salariés : 250 € ; de 10 à 285 : 500 € ; au-delà : 2000 €

Paiement par chèque à l'adresse-ci-dessous, ou par virement bancaire (adresse du compte sur notre site internet dans la rubrique « nous rejoindre).

Je vous soutiens avec un don de €

J'adhère

Date :

Mon statut : Particulier Entreprise (Nombre de salariés :) Autre :

Prénom : Nom :

Adresse :

Tél. : Autre tel :

Courriel : Site Web :

Profession/Qualité/Secteur d'activités :

Passions et savoir-faire :

Je vous recommande de contacter aussi :

A renvoyer par email ou par voie postale :

ENTREPRENDRE VERT Adhésions

c/o maetva / 29 rue Traversière / 75012 Paris.

info@entreprenevert.org

[Visitez notre site web :](http://www.entreprenevert.org)

www.entreprenevert.org

Contact:

Paul Brunel, chargé de projet

Paul.brunel@entreprenevert.org

Tel: 06 67 45 37 88